

Le travail des personnes âgées au Mexique

Jean Papail*

La forte croissance démographique que connut le Mexique durant les années 1940-1970 se traduit actuellement par l'arrivée à l'âge de la retraite de cohortes de plus en plus nombreuses, malgré la ponction importante opérée par l'émigration internationale vers les États-Unis durant les dernières décennies. L'effectif d'une génération parvenant à l'âge de 60 ans s'est en effet élevé d'environ 250 000 au milieu des années 1980 à près de 650 000 durant le présent quinquennat, et atteindra environ 1 000 000 de personnes en 2020 selon les projections de population du *Consejo Nacional de la Poblacion* (CONAPO). Cette évolution, contre-coup des décennies de forte fécondité et de l'allongement de la durée de vie, fait de la population des personnes âgées le groupe social qui croît le plus rapidement actuellement, et pose de manière de plus en plus aiguë la question de leur prise en charge par la société, dans le cadre d'une économie de moins en moins performante depuis une trentaine d'années. La solidarité intergénérationnelle au sein des familles, principale composante traditionnelle de cette prise en charge, qui fonctionnait bien dans un régime de haute fécondité et de mortalité élevée, devient de moins en moins efficace dans un régime de basse fécondité et faible mortalité. De son côté, le système de sécurité sociale malgré son ancienneté – il fut mis en place dès les années 1940 – souffre encore de déficiences importantes. La composante « retraite » de ce système, organisé selon un schéma contributif tripartite (employeurs, salariés, pouvoirs publics), ne permet pas d'assurer – malgré sa réforme durant les années 1990 – des ressources de remplacement suffisantes à la majeure partie des salariés arrivant à la fin de leur vie active. Face à ces contraintes, les générations successives arrivant à l'âge de la retraite ont entamé depuis un certain temps un processus de désalarisation (du salariat à l'auto emploi) au cours de leur vie active – en s'appuyant parfois sur des ressources issues du travail migratoire international – qui permet, entre autres, de pallier les défaillances des mécanismes traditionnels de leur prise en charge durant leur vieillesse. Bien que souvent perçue comme une conséquence du manque de vitalité de l'activité économique, cette reconversion – généralement préparée – permet de prolonger leur

* Démographe, UMR 201, IEDES-Paris1/IRD.

vie active en s'assurant un certain niveau de ressources, tout en se soustrayant aux aléas et contraintes de la condition salariée. Avant de décrire les fins de vie active des personnes âgées, nous examinerons brièvement l'évolution des contextes démographique et économique, l'impact de la migration internationale sur les ressources des ménages et l'état du système de protection sociale, éléments, qui d'une certaine manière influent sur cette étape de leur vie. Nous nous appuyons, pour développer ce sujet, sur diverses sources statistiques nationales (recensements et comptages de population, enquêtes emploi et enquêtes sur les budgets des ménages), ainsi que sur une enquête régionale récente sur l'auto emploi et les micro-entreprises¹.

Une transition démographique profonde et rapide

La transition démographique (qui décrit le passage d'un régime de haute fécondité et forte mortalité à un régime de basse fécondité et faible mortalité) s'est traduite par des taux d'accroissement naturel très élevés – supérieurs à 3 % par an, ce qui provoque un doublement de la population en moins de 25 ans – durant les années 1950 et 1960, avant que les baisses successives de mortalité et de fécondité ne produisent leur effet en ramenant le taux d'accroissement à un niveau nettement plus modéré (inférieur à 2 %) depuis le milieu des années 1990. Avec ce changement du rythme de croissance démographique, la population mexicaine s'est considérablement accrue durant la seconde moitié du xx^e siècle, passant de 25,8 millions d'individus en 1950, à 48,2 millions en 1970, 81,2 millions en 1990, pour atteindre 103,3 millions en 2005 (Tableau 1). Cette croissance démographique fut impulsée par un déclin très rapide de la mortalité, et particulièrement de la mortalité infantile dès les années 1950. Le taux de mortalité infantile qui s'élevait à 132 ‰ en 1950 régresa à 90,3 ‰ en 1960, puis 76,8 ‰ en 1970, et n'atteint plus que 16,8 ‰ en 2005.

Cette baisse de la mortalité s'est traduite par un gain d'espérance de vie à la naissance très important de près de 28 ans. En effet entre 1950 et 2005, l'espérance de vie est passée de 46,9 ans à 74,6 ans, avoisinant ainsi le niveau européen. La réduction des risques de mortalité a également concerné tous les autres âges, bien qu'elle ne se soit pas effectuée avec la même intensité que durant la première année de vie. Par exemple, l'espérance de vie à 60 ans s'est accrue de près de 7 ans depuis 1950, passant de 15,6 ans à 22,3 ans. Cette croissance des effectifs de la population âgée se manifeste dans la composition des ménages. En 2006, un quart (24,5 %) des ménages comprenait une personne de 60 ans et plus. La

1. Les recensements et les comptages décennaux de population, les enquêtes trimestrielles sur l'emploi (ENEU, ENE, ENOE), les enquêtes sur les ressources et dépenses des ménages (ENIGH) tous les deux ans, son réalisés au niveau national par l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e informática (INEGI). L'enquête sur l'auto emploi, les micro entreprises et la migration internationale fut réalisée par l'Université de Guadalajara et l'IRD en 2005-2007 dans une douzaine de villes moyennes du centre ouest-mexicain sur un échantillon de 6 825 ménages comprenant un non-salarié. Elle comprenait des modules sur les activités, la migration internationale passée ou actuelle, la création et le fonctionnement des micro-entreprises.

composition de ces ménages ayant une personne âgée indique qu'il s'agit plus souvent (dans 46,3 % des cas) de ménages amplifiés (ménage nucléaire plus des ascendants) que de ménages nucléaires (39,4 %). À peine 12,1 % de ces ménages sont des ménages unipersonnels, ce qui souligne l'importance de la cohabitation intergénérationnelle, composante essentielle de la solidarité intrafamiliale. Cette croissance rapide confortée par une fécondité très élevée en début de période – l'indice conjoncturel de fécondité atteint son maximum (7,3 enfants par femme) vers le milieu des années 1960 – s'est rapidement réduite à partir de la fin des années 1960, pour atteindre un niveau à peine supérieur à 2 enfants par femme au milieu de l'actuelle décennie. Le nombre annuel de naissances s'est donc fortement accru, d'environ 900 000 individus au début des années 1950 à un peu plus de 2 millions (2,06) en 1990 avant de se stabiliser, puis de décroître et repasser sous la barre des 2 millions au début des années 2000 (1,9 en 2005).

Tableau 1 – évolution des principaux indicateurs démographiques mexicains depuis le milieu du xx^e siècle

Indicateurs démographiques	1950	1970	1990	2000	2005
Population (millions)	25,8	48,2	81,2	97	103,2
Taux de croissance de la population (%)	3,3	2,6	1,8	1,1	
Indice conjoncturel de fécondité	5,9*	6,8	3,4	2,4	2,2
Naissances (milliers)**	904	1 771	2 058	2 100	1 892
Taux de mortalité infantile (‰)	132	76,8	36,2	24,9	16,8
Espérance de vie à la naissance (années)	46,9	60,9	70,8	73,3	74,6
Espérance de vie à 60 ans (années)	15,6	18,4	20,6	21,5	22
Population de 60 ans et plus (milliers)	1 419,7	2 709,2	5 969,6	7 090,9	8 338,8

* estimation à partir du *statistical yearbook* 1965, Nations-Unies

** estimations, compte tenu de l'importance des déclarations tardives

Source : Indicadores sociodemográficos de México 1930-2000, Instituto Nacional de Estadísticas, Geografía e Informática (INEGI), Aguascalientes, Mexique

Une ponction migratoire qui s'est intensifiée depuis les années 1970, réduisant les tensions sur le marché du travail et accroissant les transferts monétaires

L'accroissement rapide du volume des nouvelles générations s'est traduit, avec un décalage d'une vingtaine d'années, par un gonflement important et continu de la population en âge de travailler, à une époque où le rythme de croissance économique commençait à s'essouffler. La ponction opérée par la migration internationale a permis de soulager les tensions sur le marché du travail qui commençaient à se faire jour au début des années 1980, au moment où le Mexique amorçait des réformes économiques d'inspiration libérales pour moderniser son appareil productif et s'insérer davantage dans le cadre de la mondialisation. La migration de travailleurs mexicains vers les États-Unis voisins s'inscrit dans la longue histoire des relations entre les deux pays, depuis le milieu du XIX^e siècle, quand le Mexique perdit une grande partie de son territoire (Texas, Arizona, Nouveau-Mexique, Californie, Nevada, Utah, Colorado) dans un conflit avec son puissant voisin. Ces migrations, qui débutèrent au XIX^e siècle avec l'accroissement des besoins en main-d'œuvre engendré par la mise en valeur des nouveaux territoires du sud-ouest des États-Unis, se sont développées tout au long du XX^e siècle, impulsées par divers événements (révolution mexicaine, guerres mondiales, guerre de Corée, etc.). Durant une certaine période, de 1942 à 1964, un accord entre les deux pays (le programme *Bracero*) visera à fournir de manière régulée aux États-Unis la main-d'œuvre de substitution que requerrait son économie, surtout dans le secteur primaire. Durant cette même période, environ 4,6 millions de travailleurs temporaires mexicains participèrent à la production agricole des États-Unis. La fin de ce programme marqua le début d'une forte expansion de l'émigration non contrôlée, qui s'est accentuée depuis la fin des années 1970 avec la réduction du rythme de croissance de l'économie mexicaine, la hausse des écarts de revenus entre les deux pays et la maturation des réseaux sociaux transnationaux. La population née au Mexique et recensée aux États-Unis est passée en effet de 879 000 individus en 1970, à 2,2 millions en 1980 ; 4,4 millions en 1990 ; 9,3 millions en 2000 et 11,4 millions en 2006 selon l'*American community survey*, représentant environ 10 % de la population mexicaine à cette même date, et dont la majeure partie (environ 7 millions) est en situation illégale aux États-Unis. En 2006, environ 17 % de la population mexicaine en âge de travailler résidait aux États-Unis. Ces migrations sont devenues de moins en moins temporaires, et l'on constate depuis une vingtaine d'années une diminution de la proportion des retours au Mexique, ainsi qu'un allongement des durées de résidence dans le pays voisin, malgré l'intensification de la lutte contre l'immigration clandestine entreprise par les gouvernements nord-américains depuis le milieu des années 1990, et encore accentuée depuis septembre 2001. L'importante ponction exercée par la migration internationale, parce qu'elle mobilise essentiellement de jeunes actifs, vieillit la structure de la population mexicaine en accroissant le poids relatif de sa population âgée, et affaiblit le modèle de retraite par répartition.

La contrepartie de ces flux se manifeste par des transferts d'argent (les *remesas*) des migrants vers leur famille au Mexique. Ils sont devenus l'une des principales ressources en devises du pays – avec près de 26 milliards de dollars en 2007, soit près de 3 % du PIB – et sont principalement utilisés à la consommation courante des familles de migrants. Les *remesas* sont également utilisées par une partie des migrants à leur retour au Mexique, pour opérer une reconversion de statuts d'occupation vers l'auto emploi ou la création de micro-entreprises. Elles permettent d'intensifier et d'accélérer le processus de reconversion vers le non-salariat [Papail et Arroyo, 2004], s'inscrivant dans le processus plus général de désalarisation à l'œuvre dans la société mexicaine depuis quelques décennies. Une autre fraction de ces *remesas* est utilisée pour financer des micro-entreprises en dehors de la reconversion professionnelle du migrant international à son retour. En effet, 8,1 % des femmes et 5,7 % des hommes qui ont créé une micro-entreprise dans des centres urbains de la région du centre ouest-mexicain durant les deux dernières décennies ont bénéficié d'un financement de parents ou d'amis, dont la majeure partie (77,4 %) provenait des États-Unis [Papail et Arroyo, 2009]. Il s'agit généralement de transferts bénéficiant à des conjoints ou des parents de migrants. Il est également relativement fréquent que les migrants envoient de l'argent à leurs parents restés au Mexique pour compléter leurs revenus quand ils sont insuffisants. Ainsi, selon le CONAPO (2000), 5,2 % des personnes de 60 ans et plus percevaient des *remesas* provenant de l'extérieur, et 10,4 % des transferts particuliers provenant de l'intérieur du pays. Dans l'enquête réalisée en 2005-2007 sur la migration internationale et la création de micro-entreprises², il apparaît que les transferts monétaires réalisés par les migrants de retour, lorsqu'ils résidaient aux États-Unis, bénéficiaient essentiellement aux conjointes (68,3 %) et aux parents (29,1 %), tandis que les migrantes destinaient leurs envois surtout aux parents (78,7 %), frères et sœurs (8,2 %) et à leurs enfants (6,6 %). Bien que l'utilisation de ces sommes par les bénéficiaires ne soit pas connue, on peut penser qu'une fraction de celles-ci contribue aux revenus des parents des migrants.

L'essoufflement de la croissance économique mexicaine et le développement du secteur informel

L'accroissement du produit intérieur brut du pays, très élevé durant la période 1940-1970 (6,2 % par an en moyenne) sous le régime d'industrialisation par substitution d'importations, s'est sensiblement réduit durant les années postérieures (3,9 % par an entre 1970 et 2000), ponctuées par diverses crises récurrentes (1976, 1982, 1987-1988, 1995) se traduisant par des dévaluations, des récessions, et l'expansion progressive du sous-emploi. À partir du début des années 1980, avec l'ouverture commerciale, les programmes de privatisations, la dérégulation de divers secteurs de l'économie, le modèle de croissance s'est progressivement

2. DER-INESER-UCEA-Universidad de Guadalajara/IRD. Les résultats de cette enquête sont présentés dans un ouvrage publié au Mexique (*Migración a Estados Unidos y autoempleo*, Papail J. y Arroyo J. Universidad de Guadalajara UCLA, program on Mexico/PROFMEX world/Casa Juan Pablos, 2009).

orienté vers l'extérieur, dépendant de plus en plus du secteur exportateur, et particulièrement de la demande de l'économie nord-américaine, principal débouché de la production mexicaine. Cette forte dépendance rend l'économie mexicaine très sensible aux cycles économiques de son voisin et aux fluctuations du prix du pétrole qui constitue encore une rubrique importante de ses exportations. Depuis le début des années 2000, le PIB mexicain n'a cru qu'à un rythme annuel moyen de 2 % (2000-2007), ce qui ne permet pas d'absorber la demande croissante d'emplois des nouvelles générations arrivant sur le marché du travail. Selon une estimation récente [Virgilio Partida Bush, 2004], le Mexique nécessiterait un taux de croissance économique constant de 4,6 % par an entre 2000 et 2030 pour pouvoir intégrer les générations successives se présentant sur le marché de l'emploi, dans les conditions d'emploi classique du secteur formel. L'ajustement s'est donc opéré d'une part par l'émigration massive – essentiellement vers les États-Unis – et d'autre part par l'expansion du secteur non structuré, en particulier par le développement de l'auto emploi.

L'effectif des générations atteignant 15 ans, qui s'établissait autour de 1 150 000 individus au début des années 1960, s'est élevé à environ 2 100 000 individus durant la période 1990-2005 (Tableau 2). Cet accroissement de la population potentiellement active fut loin d'être compensé par les sorties aux âges de cessation d'activité de générations nettement moins nombreuses (autour de 430 000 au début des années 2000), même si le volume de ces dernières est en constante augmentation en particulier du fait des gains d'espérance de vie. L'inertie démographique des dernières décennies a donc mené aux âges productifs des générations de plus en plus nombreuses qui sont confrontées à une activité économique beaucoup moins dynamique que durant les décennies antérieures. La population économiquement active est passée de 14,8 millions d'individus en 1970, à 28,3 millions en 1988 et à 45,6 millions en 2007. À l'accroissement de l'effectif des générations masculines arrivant sur le marché du travail, s'est ajoutée l'incorporation progressive des femmes aux activités rémunérées, impulsée par la baisse de leur fécondité, l'élévation de leur niveau d'éducation et les nécessités des ménages souvent confrontés, durant les trente dernières années, aux crises économiques récurrentes. On observe depuis le début des années 1990 une forte croissance de l'emploi dans les micro-entreprises (de 1 à 5 personnes) qui concentrent 54,7 % de l'emploi en 2006, contre 40,3 % en 1990³. Cette tendance s'est accompagnée d'une intensification du travail que l'on peut mesurer par la proportion de la population occupée travaillant plus de 48 heures par semaine. Celle-ci s'élève en effet de 20,3 % à 29,1 % entre 1990 et 2006.

3. Anuario estadístico 2006, INEGI.

Tableau 2 – évolution de quelques indicateurs de la population active mexicaine, niveau national

	1990	2000	2006
Effectif moyen d'une génération à 15 ans (milliers)	2 078	2 147	2 187
Pourcentage de femmes dans la PEA	30,7*	34,2	37,2**
Taux d'activité féminin (%)	33,3	36,4	40,6
Pourcentage d'employeurs et de travailleurs indépendants parmi les actifs	32,2*	27,7	28,5
Pourcentage de salariés parmi les actifs	55,4*	63,1	65,5
Pourcentage de non rémunérés parmi les actifs	13,0*	9,1	7,0
Pourcentage d'actifs qui perçoivent 2 salaires minimum ou moins***	64,2*	51,5	40,1
Pourcentage d'actifs qui travaillent dans des entreprises de 1 à 5 personnes	40,3	40,9	54,7
Pourcentage de la population occupée qui travaille entre 35 et 48 heures par semaine	60,5	58,5	44,0
Pourcentage de la population occupée qui travaille plus de 48 heures par semaine	20,3	23,7	29,1
Pourcentage de la population occupée sans protection sociale	43,4	46,1	50,7
Effectif des assurés permanents à l'IMSS**** (secteur privé, aires urbaines, milliers)	9 149	13 286	14 703
Effectif des assurés temporaires à l'IMSS (secteur privé, aires urbaines, milliers)	1 036	1 520	2 038

* 1991

** dans la population de 14 ans et plus. Auparavant il s'agissait de la population de 12 ans et plus

*** Créé en 1962, le salaire minimum dont le pouvoir d'achat ne représente plus en 2008 que 30 % de celui de 1980. ne sert plus que de référence pour divers calculs (amendes, prestations, revenus...). On considère qu'en 2008, deux salaires minimum sont nécessaires pour subvenir aux besoins fondamentaux d'une famille de 3 personnes.

**** Instituto mexicano del seguro social, sécurité sociale du secteur privé

Source : annuaire statistique du Mexique, 2006, INEGI

La couverture de la protection sociale⁴ au sein de la population active s'est effritée avec le développement des activités informelles, comme l'indique l'évolution des effectifs des assurés permanents à l'IMSS (sécurité sociale du secteur privé) qui n'intègre qu'une proportion de plus en plus réduite des nouveaux entrants dans la PEA. Les nouveaux jeunes actifs et les salariés les plus âgés constituent en effet une fraction importante de la main-d'œuvre salariée du secteur informel.

Tous ces indicateurs révèlent donc une expansion du secteur non structuré ou informel⁵ [Hernandez Laos, 2000] et du travail précaire caractérisé par une faible taille des unités de production, une faible productivité, et des salaires inférieurs à ceux du secteur formel. Les trajectoires professionnelles qui débutent de plus en plus fréquemment dans le secteur informel, ou l'intègrent à certaines périodes de la vie active (crises économiques et chômage) minent les densités de cotisation de ces carrières salariales, réduisant de ce fait les perspectives de niveaux de pension de ces futurs retraités.

Au niveau des ménages, cette évolution se manifeste par l'accroissement du nombre d'actifs en leur sein. Avec la baisse de la fécondité, la taille moyenne des ménages particuliers s'est réduite de 4,9 à 3,9 individus dans le milieu urbain entre 1990 et 2006 ; mais la participation progressive des femmes aux activités rémunérées – en particulier dans les positions non salariées – accroît le nombre moyen d'actifs occupés qui passe de 1,7 à 1,9 entre ces deux dates. Cet apport économique des femmes est devenu très important durant les 20 dernières années, si l'on considère qu'en 1984 seulement un quart des ménages comprenait une femme ayant des revenus, tandis qu'en 1996, la moitié des ménages se trouvait dans cette situation [Lopez Ramirez, 2001]. L'allongement de la durée d'activité des personnes du troisième âge peut également contribuer à l'accroissement de la population occupée des ménages.

Si la structure globale des positions dans l'emploi est plus ou moins stabilisée depuis la fin des années 1990, avec environ 28 % d'employeurs et de travailleurs indépendants, deux tiers de salariés et environ 7 % de travailleurs familiaux, on observe cependant un fort accroissement du poids relatif des travailleurs indépendants parmi la population occupée dans le non-salariat, ainsi qu'une féminisation progressive du statut de travailleur indépendant. Depuis les années 2002-2003, les femmes créent nettement plus de postes d'auto emploi que les hommes en milieu urbain. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus général (Figure 1) de « désalarisation » progressive de la population occupée de toutes les générations

4. La protection sociale du salariat est bâtie sur une contribution tripartite (employeur, salarié, État), mais elle est très peu appliquée dans les petites et micro-entreprises. Les salariés de ce secteur, les travailleurs indépendants et les employeurs peuvent néanmoins cotiser volontairement au système.

5. Selon une étude de l'OIT, l'emploi informel s'est développé dès les années 1980. Il représentait 24,7 % de l'emploi urbain en 1980 et 48 % en 1995.

successives au cours de leur vie professionnelle, de sorte qu'à l'âge de la retraite⁶, plus de la moitié des actifs occupe un emploi non salarié. Ce processus se développe principalement entre 30 et 50 ans, notamment avec la réinsertion des migrants de retour des États-Unis.

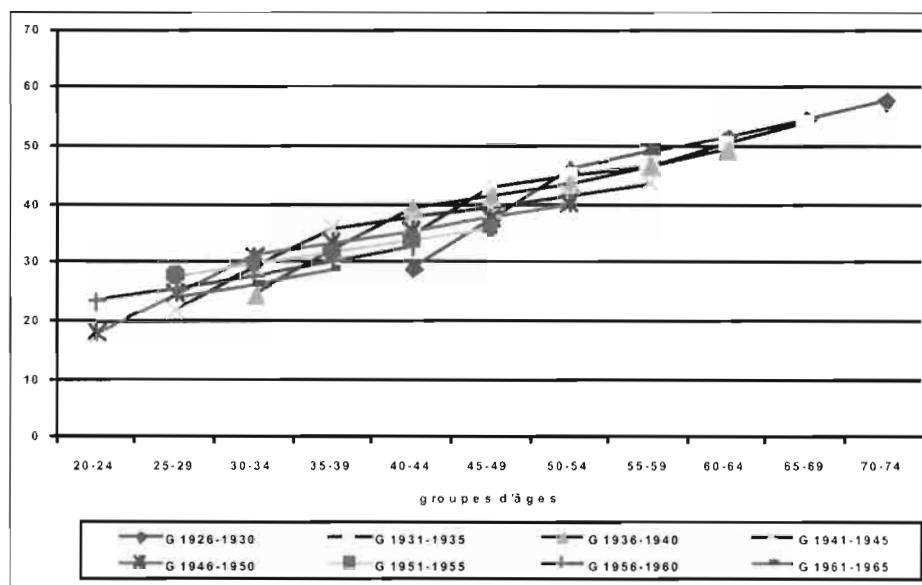


Figure 1 – Évolution de la proportion de patrons et de travailleurs indépendants, au cours de la vie active de différentes générations (G), dans la population masculine occupée au niveau national, selon les recensements de population de 1970, 1980, 1990, 2000.

En effet, quand on passe de l'analyse de la répartition des statuts d'occupation à différentes dates à l'analyse longitudinale de cette répartition dans les cohortes successives – grâce aux recensements décennaux de population – on observe une constance de l'évolution de la proportion de non-salariés (employeurs et travailleurs indépendants) durant le déroulement de la vie active de toutes les générations, aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes. Dans toutes les générations en effet, la proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants s'établit autour de 25 % dans le groupe d'âge 25-29 ans, puis s'élève constamment avec le vieillissement de chaque génération jusqu'à représenter plus de 60 % des statuts dans le groupe d'âges des 60 ans et plus. Ce processus de « désalarisation » progressive avec l'âge dans toutes les générations est identique dans la population féminine.

6. L'âge légal de la retraite est de 65 ans pour les deux sexes depuis 1973, mais la durée minimum de cotisation est passée de 10 ans en 1973 à 24 ans en 1997. Dans l'enquête sur les migrations internationales et la création de micro-entreprises, la majeure partie des personnes interrogées considère par contre que l'âge « normal » de fin d'activité se situe à 75 ans.

Selon l'enquête U DeG/IRD de 2005-2007 sur les micro-entreprises (travailleurs indépendants et employeurs), ce sont principalement des hommes actifs (74,2 % des nouveaux micro-entrepreneurs masculins avaient un emploi précédemment) et des femmes au foyer (54,6 % des nouvelles non salariées étaient femmes au foyer) qui créent ces activités non salariées. La majeure partie des actifs qui se reconvertissent provient du salariat (62,7 % des hommes et 64,1 % des femmes), surtout du secteur informel où ils percevaient des salaires relativement faibles et généralement très peu couverts par la sécurité sociale. D'autres sont des travailleurs familiaux (9,5 % des hommes et 18,5 % des femmes antérieurement actifs) qui reprennent une activité héritée de parents ou qui s'émancipent de ces derniers. Le chômage ne semble donc pas un facteur déterminant dans la création des micro-entreprises. La ressource principale investie dans ces activités provient le plus souvent (64,1 % des cas) de l'épargne accumulée par le nouveau micro-entrepreneur, et quand cette ressource est empruntée (20,8 % des cas), celle-ci est le plus souvent d'origine familiale (58,3 %) et provient en grande partie de l'épargne réalisée aux États-Unis par les migrants. Ces activités non salariées s'exercent souvent (43,2 % des cas) dans une partie du domicile, surtout quand elles sont féminines. Il s'agit de petites épiceries, de restauration populaire, de papeteries, de salons de coiffure et soins de beauté, d'ateliers de réparations... activités qui peuvent s'exercer dans des espaces réduits et facilement aménageables. Un peu plus d'un tiers (36,4 %) de ces micro-entreprises emploient de la main-d'œuvre familiale (adolescents, conjoints, parents) et 19,6 % des salariés (3 en moyenne). Les revenus des non-salariés sont en moyenne légèrement supérieurs à ceux des salariés dans la population masculine, mais sensiblement inférieurs dans la population féminine, reflet de qualifications nettement plus faibles en moyenne que celles des salariées.

Un système de protection sociale peu performant, notamment en ce qui concerne les retraites

La population mexicaine de 60 ans et plus représentait 5,8 % de la population totale en 1990 et 6,9 % en 2000. Selon les projections du CONAPO, cette proportion devrait continuer à s'élever plus rapidement, pour atteindre 8,8 % en 2010 et 12,5 % en 2020. Le taux de croissance annuel de ce groupe de personnes, très faible jusqu'aux années soixante-dix (1,6 % durant le quinquennat 1970-75 par exemple) s'est accéléré jusqu'à 3,4 % durant le quinquennat 1995-2000, soit le double du taux de croissance de la population totale (1,6 %) durant la même période.

Comme dans la plupart des pays latino-américains, le système de protection sociale dans sa dimension de prise en charge des individus à la fin de leur vie active incombe traditionnellement à la famille, essentiellement aux enfants, malgré la mise en place progressive des systèmes de retraite durant la première moitié du xx^e siècle. L'expansion progressive de ces systèmes – basés généralement sur le modèle de répartition, et plus récemment sur des modèles mixtes ou de capitalisation individuelle – n'a cependant pas permis de garantir à la majeure partie

des salariés, des revenus de remplacement suffisants, d'autant plus que la réduction du rythme de croissance économique depuis le début des années 1980, et le développement concomitant du secteur « informel » a exclu de fait une grande partie des bénéficiaires potentiels de ces systèmes. Cette évolution du contexte économique laisse peser encore une grande partie de la prise en charge des personnes âgées sur leurs enfants. C'est ce qu'exprime Juan Chackiel [2000] dans une étude du CELADE : « Les conditions économiques et sociales des personnes âgées ne dépendent pas seulement des mécanismes qu'offrent les systèmes de sécurité sociale, publics ou privés, mais principalement, en Amérique latine, du rôle que joue la famille et des relations entre ses membres », et d'ajouter « Les familles nombreuses étaient perçues traditionnellement comme une garantie de sécurité pour les personnes âgées (soutien économique et arrangements résidentiels) ». Cependant, la baisse de la fécondité des couples depuis le début des années 1970 a concentré progressivement cette charge sur un nombre de plus en plus réduit d'enfants au fil des générations.

Parallèlement, la baisse continue de la mortalité durant les dernières décennies augmente progressivement le nombre de parents survivants aux âges théoriques de fin d'activité, et la durée de leur prise en charge. Ces évolutions, qui sont illustrées dans le Tableau 3, produisent un doublement de cette charge intergénérationnelle en l'espace d'une trentaine d'années. En effet, si les survivants des couples formés par les générations nées dans les années 1930 pouvaient s'appuyer, à l'âge de 70 ans sur un peu plus de 6 enfants survivants pour financer leur vieillesse, les couples issus des générations nées dans les années 1960 ne pourront compter que sur moins de 3 enfants durant cette dernière étape de leur vie. Ceci donne une idée de l'ampleur de la transformation en train de s'opérer et que la mise en place des systèmes de retraite aurait dû compenser au fur et à mesure de leur développement.

Tableau 3 – Estimation du nombre d'enfants survivants à 40 ans, de parents survivants à 70 ans et du rapport enfants/parents survivants dans deux générations de parents

	Génération de parents nés en 1930	Génération de parents nés en 1960
Parité (enfants nés vivants) à 50 ans	6,5	3,8
Probabilité de survie des parents jusqu'à 70 ans	0,43	0,63
Probabilité de survie des enfants jusqu'à 40 ans	0,82	0,92
Rapport enfants/parents survivants*	$5,33/0,86 = 6,25$	$3,50/1,26 = 2,78$

* le rapport enfants/parents survivants estime le nombre moyen d'enfants survivants à 40 ans parmi la descendance des couples, susceptibles de prendre en charge un parent survivant à 70 ans.

Source : estimations propres à partir de tables de mortalité et de fécondité mexicaine à différentes dates.

De nombreux travaux menés ces dix dernières années mettent l'accent sur la dégradation générale des systèmes de protection sociale en Amérique latine depuis les années 1980. Une étude de J. M. Guzman [2002] sur les systèmes de pension en Amérique latine, conclut que « les systèmes de protection de la région ne permettent pas à la force de travail d'accumuler des ressources pour une vieillesse digne, sans dépendre d'un travail additionnel ou d'une aide familiale ». Dans une autre étude, Andras Uthoff [2006] met l'accent sur le fait que « La couverture des systèmes de retraite est très basse en Amérique latine parce qu'un pourcentage significatif de son marché du travail est composé par des secteurs de subsistance (emplois précaires, bas niveaux de revenus, et forte incidence de la pauvreté). Les systèmes contributifs excluent une grande partie des travailleurs et de leur famille des prestations contre les risques d'invalidité, de la vieillesse et de décès ».

Au Mexique, selon le CONAPO, 62,7 % de la PEA ne cotisait pas pour la retraite ⁷ en 2004. Les cotisants (37,3 %) dépendaient essentiellement de l'IMSS ⁸ (79,1 %) ou de l'ISSSTE ⁹ (12,6 %). Le pourcentage de cotisants est donc faible, et sa croissance, conditionnée par l'expansion économique, est très lente. De fait, le nombre de cotisants à l'IMSS a augmenté d'à peine 2,2 millions en 5 ans, entre 2002 (12 millions) et 2007 (14,2 millions), soit une moyenne annuelle de 440 000 personnes, quantité très inférieure à l'effectif annuel d'une génération entrant sur le marché du travail durant cette période.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et la sécurité sociale de 2004 (INEGI), réalisée à partir d'un sous-échantillon de l'enquête nationale sur l'emploi, plus de la moitié (55,3 %) de la population occupée qui cotise à l'IMSS perçoit une rémunération inférieure à trois salaires minimums (3 SM), et 22,8 % une rémunération inférieure à deux salaires minimums. Sous l'hypothèse de taux d'intérêt réels des fonds individuels de pensions de 3,5 % ¹⁰, d'une durée de cotisation de 30 années, A. Valencia Armas [2005] estime que les salariés percevant moins de 3 salaires minimum – c'est-à-dire la majorité des salariés – percevraient une pension inférieure à 1 salaire minimum, soit une ressource inférieure de 15 % au seuil de pauvreté estimé par la CEPAL en 2003. Le même auteur, avec d'autres hypothèses (le salaire de fin de carrière identique au salaire initial en termes réels, une cessation d'activité à 65 ans et 32 années de cotisation), estime le taux de remplacement du salaire (par la pension de retraite) à 0,32 pour un salaire de 3 SM, 0,35 pour un salaire de 2 SM, et une pension inférieure à 2 SM pour un salaire de 7 SM. Ces perspectives très défavorables sont dues, selon l'auteur, aux coûts élevés de l'administration de ces comptes, à la faiblesse des taux de

7. Selon les dispositions en vigueur depuis 1995, il faut avoir cotisé durant au moins 24 ans et avoir 65 ans pour pouvoir bénéficier d'une pension de retraite dans le secteur privé. Les régimes publics conservent pour l'instant leurs particularités.

8. *Instituto mexicano de seguridad social* qui gère la sécurité sociale du secteur privé.

9. *Instituto de seguridad y servicios sociales de los trabajadores del Estado* qui gère la sécurité sociale des employés publics.

10. Selon Alberto Valencia Armas, le rendement net de ces cotisations s'élevait en réalité entre 0,5 % et 2,5 % dans la majorité des cas entre 1997 et 2004.

cotisations des travailleurs, et de manière plus générale à l'instabilité de l'emploi (densités de cotisation relativement basse durant la durée de vie active), qui empêche d'accumuler les fonds suffisants pour garantir des pensions adéquates. C'est à une conclusion similaire qu'arrivent Isalia Nava Bolaños et Roberto Ham [2006], quand ils écrivent : « on prévoit que pour l'ensemble des travailleurs assurés à l'IMSS, 67 % arriveront à l'âge de la retraite avec une épargne insuffisante ». En effet, selon eux, « la durée de cotisation des travailleurs est très courte. La durée de vie d'un pensionné de l'IVCM (invalidité, vieillesse, décès) est de 18 ans, tandis que la durée moyenne de cotisation est de 20 ans seulement ». Pour ces auteurs, pour qu'un travailleur puisse obtenir une pension suffisante pour sa retraite, il devrait cotiser au moins 40 ans. Cependant, les densités de cotisation demeurent faibles dans la majorité des cas, en raison d'une croissance économique peu soutenue, associée à l'expansion du secteur des micro-entreprises dans lequel l'affiliation au système de prévoyance est extrêmement faible. Cette situation se reflète dans le fait que – selon l'enquête nationale sur la santé et le vieillissement (ENASEM, INEGI) de 2001 – « Seulement 21,3 % des personnes âgées qui ont travaillé bénéficient d'une retraite, et parmi ces dernières beaucoup continuent de travailler, comme conséquence de leurs faibles revenus » [V. Montes de Oca y M. Hebrero, 2006]. Parmi les 2 997 181 bénéficiaires (directs et ayants droit) d'une pension de retraite captés par cette enquête en 2004, 71,5 % dépendent de l'IMSS et 18,1 % de l'ISSSTE. Quant aux retraités de l'IMSS (2 111 558 individus), 87,3 % perçoivent une pension inférieure à 2 salaires minimum, ce qui contraint une partie d'entre eux (25,5 %) à occuper un emploi rémunéré.

Le maintien en activité des personnes âgées

Le taux d'activité des personnes âgées de 60 ans et plus, qui atteignait 75,8 % en 1970 dans la population masculine (du fait de l'importance relative de la population travaillant dans l'agriculture à cette époque), demeure très élevé en 2006, supérieur à 50 % jusqu'à 75 ans, et atteint encore 28 % dans le groupe d'âge 80 ans et plus (Tableau 4). Dans la population féminine, ces taux se sont élevés depuis 1970 (de 12 % à 24,7 % en 2006 dans la population de 60 ans et plus) et restent significatifs jusqu'à 75 ans, du fait que beaucoup de femmes (39,7 %) sont devenues chefs de ménage, essentiellement par veuvage (71 %) ou divorce (14,8 %). Plus d'un tiers (36,6 %) des femmes chefs de ménages est en effet encore en activité à 65-69 ans. La cohabitation avec les enfants, élément essentiel de la solidarité intergénérationnelle, semble relativement importante, surtout pour les femmes très âgées, dont au-delà de 80 ans, 41,9 % appartiennent à des ménages dirigés essentiellement par leurs enfants (22,1 % dans le cas des hommes). Le fait de ne plus être chef de ménage est très souvent associé à l'inactivité, car les chefs de ménage âgés sont environ deux fois plus nombreux à travailler que ceux qui font partie du ménage de l'un de leurs enfants.

Tableau 4 – proportions d'actifs selon le groupe d'âge et le sexe en 2006 dans la population mexicaine

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et plus	Total 60 ans et plus
Hommes	74,6	68,9	54,5	45,1	28,1	59,0
Femmes	35,5	29,3	22,5	12,4	10,2	24,7

Source : ENIGH 2006, INEGI.

Dans la population âgée non économiquement active, seulement 46,7 % des hommes et 14,8 % des femmes perçoivent une pension de retraite, ce qui reflète bien la faiblesse des ressources dont disposent généralement les personnes âgées.

Cette population âgée est légèrement surreprésentée dans le monde rural (localités de taille inférieure à 2 500 habitants), et ses activités sont encore très concentrées dans le secteur agricole au niveau national, avec 43,4 % des hommes 22,6 % des femmes qui y travaillent (contre 21,3 % des hommes et 10,3 % des femmes dans l'ensemble des actifs en 2006). Si l'on ne tient pas compte du secteur rural (en l'assimilant ici aux activités agricoles, qui sont toujours spécifiques en termes de revenus, de protection sociale, de durées et d'âges de fin d'activité), on observe une concentration de l'activité dans les services et le commerce parmi les actifs les plus vieux (Tableau 5), et un transfert très important des activités de services vers le commerce dans la population féminine au fur et à mesure de son vieillissement.

La branche « commerce » occupe un tiers des actifs les plus âgés des deux sexes contre un peu plus d'un cinquième (21,5 %) des actifs âgés de moins de 65 ans. Cette branche regroupe les activités les plus attractives pour une population vieillissante, sans doute parce qu'elle demande moins d'investissements et de formation que la plupart des autres activités et facilite l'auto emploi et la modulation du temps de travail. On remarquera cependant que dans la population masculine, la branche des services (constituées le plus souvent des activités de réparations et de services à la personne) constitue toujours la source d'activité la plus importante pour les actifs les plus âgés. Dans la population des vieux actifs se poursuit le mouvement de transformation, qui tout au long de la vie active convertit des salariés et des travailleurs familiaux en travailleurs indépendants et en micro-entrepreneurs.

Hors secteur agricole, plus de la moitié des femmes actives sont non salariées dès 60 ans, et dans le cas des hommes à partir de 65 ans (Tableau 6). Il faut cependant noter qu'en dehors du secteur primaire, une petite fraction (6,4 %) des actifs de plus de 65 ans a le statut de travailleur familial, nettement plus répandu dans la population féminine (10,2 %) que dans la population masculine (3,9 %). Ils exercent essentiellement dans le commerce pour les hommes (ils y représentent

Tableau 5 – distribution des actifs par branches d'activité (hors secteur agricole), grands groupes d'âge et sexe, niveau national

	Construction	Industries manufacturières	Commerce	Services	Préparation aliments	Autres	Total
Hommes 15-64 ans	18,6	20,9	17,3	28,3	5,6	9,3	100 (15 898)
Hommes 65 ans et plus	12,1	16,4	26,4	35,4	5,6	4,1	100 (664)
Total hommes	18,3	20,7	17,7	28,6	5,6	9,1	100 (16 562)
Femmes 15-64	-	18,0	27,1	41,1	11,5	2,3	100 (11 830)
Femmes 65 ans et plus	-	20,3	43,9	23,6	11,5	0,7	100 (424)
Total femmes	-	18,1	27,7	40,5	11,5	2,2	100 (12 254)

Source : ENIGH 2006, INEGI.

8,6 % des actifs de cette branche) et dans les activités de préparation des aliments (22,5 %), ainsi que dans le commerce (12,9 %) pour les femmes. Bien que non formellement rémunérées, ces activités qui s'exercent sous ce statut dans les micro-entreprises familiales sont compensées par un certain nombre d'avantages en nature.

Si l'on ne tient pas compte de le secteur agricole, la distribution des travailleurs indépendants (ensemble des deux sexes) se concentre dans le commerce (42,5 %) et les services (22 %). Hors secteur primaire, la distribution des statuts d'occupation dans chaque branche indique que c'est dans la branche commerce que l'on trouve la plus forte proportion de travailleurs indépendants aussi bien chez les hommes que chez les femmes (Tableau 7). La croissance du poids relatif de ce statut dans cette branche y est spectaculaire, car l'on passe de 24 % des actifs enregistrés comme travailleurs indépendants dans le groupe d'âge 15-64 ans à 64 % dans le groupe d'âge 65 ans et plus dans la population masculine. Bien que moindre, l'écart observé dans la population féminine entre ces groupes d'âge y demeure très important (respectivement 43,7 % et 75,8 %). L'industrie manufacturière et les activités de préparation d'aliments enregistrent également une forte croissance du poids relatif de ce statut avec l'âge, dans les deux populations masculine et féminine.

Tableau 6 – distributions des positions dans l'emploi (hors secteur agricole), des actifs âgés par groupe d'âge et sexe, niveau national

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80 ans et +	Total
Hommes travailleurs indépendants	35,4	43,2	43,2	44,0	61,8	41,5
Hommes employeurs	8,2	9,9	7,7	8,0	5,5	8,5
Hommes autres statuts	56,4	46,9	49,1	48,0	32,7	50,0
Total hommes	100	100	100	100	100	100 (1 056)
Femmes travailleuses indépendantes	50,0	61,3	64,6	76,0	82,6	60,4
Femmes employeuses	7,3	4,0	2,3	2,0	0	4,4
Femmes autres statuts	42,7	34,7	33,1	22,0	17,4	35,2
Total femmes	100	100	100	100	100	100 (699)

Source : ENIGH 2006, INEGI.

Dans la population active en général, la durée hebdomadaire de travail dans les activités indépendantes est généralement inférieure à celle des salariés, sauf dans la branche commerce. Les salariés travaillent en moyenne 50,5 heures en moyenne dans l'ensemble des branches contre 48 heures pour les travailleurs indépendants. Dans la population féminine, les durées hebdomadaires s'établissent respectivement à 42,5 heures et 35,7 heures.

Par contre, les travailleurs indépendants masculins et féminins du commerce travaillent respectivement 54,7 heures et 43,8 heures par semaine. On retrouve cette caractéristique dans la population des actifs de 65 ans et plus dont la durée moyenne de travail reste élevée, supérieure à 40 heures jusqu'à 79 ans pour l'ensemble des statuts d'occupation dans la population masculine, et supérieure à 30 heures dans la population féminine jusqu'au même âge. Dans le commerce, qui, comme on l'a observé, concentre une bonne partie de l'activité des actifs âgés, les durées de travail hebdomadaires s'échelonnent de 46 heures pour les

travailleurs familiaux à 52 heures pour les employés. Les travailleuses indépendantes de 65 ans et plus de cette branche travaillent en moyenne 42,4 heures par semaine.

Tableau 7 – proportions de travailleurs indépendants parmi les actifs de chaque branche, selon les grands groupes d'âge et le sexe

	Industries manufacturières	Commerce	Services	Préparation d'aliments
Hommes 15-64 ans	10,0	24,0	15,0	16,3
Hommes 65 ans et +	43,1	64,0	38,3	40,5
Femmes 15-64 ans	23,7	43,7	11,0	30,1
Femmes 65 ans et +	76,7	75,8	37,0	67,3

Source : ENIGH 2006, INEGI.

Il s'agit donc d'activités similaires à celles de la population adulte en général, mais qui s'exercent souvent dans un contexte plus défavorable dans le cas de la population âgée salariée, car ils sont nettement moins protégés par des contrats de travail que la population adulte. Hors secteur primaire en effet, plus de la moitié des salariés âgés (53,5 % des hommes et 63,1 % des femmes) ne disposent pas de contrats de travail écrits, alors que cette proportion ne s'élève qu'à environ 35 % dans les groupes d'âge masculin et féminin de 35 à 55 ans. Cela s'explique en grande partie par leur forte concentration dans des micro-entreprises (taille inférieure à 6 personnes), fonctionnant généralement dans le secteur informel. En effet 64,5 % des salariées et 41 % des salariés âgés travaillent dans ces micro-entreprises, alors que seulement 38,6 % des actives et 32,4 % des actifs de 15 ans et plus s'y emploient. Cela se traduit pour les vieux actifs par une couverture sociale relativement faible : 35,3 % des salariés et 23,9 % des salariées ont accès aux prestations de santé alors que cet accès concerne 53,4 % des actifs et 52,9 % des actives salariées de 15 ans et plus, hors secteur primaire. Le *seguro popular* (sorte de couverture sociale universelle), dont la mise en place devrait s'achever en 2010, et censé donner accès au système de santé aux personnes à faible revenu et non couvertes par les organismes classiques du privé ou du public, ne touchait que 14 % des hommes et 13,1 % des femmes de 65 ans et plus en 2006, ce qui exclut encore à l'heure actuelle une forte proportion de personnes âgées de la protection sociale.

Les emplois des retraités actifs se concentrent donc dans les activités non salariées (67,5 % des hommes et 56,4 % des femmes en 2004), c'est-à-dire dans des activités de travailleurs indépendants ou d'entrepreneurs à la tête de micro-entreprises, les emplois salariés ne leur offrant que peu de possibilités d'activité du fait de capacités et d'une productivité réduites par l'âge. Malgré cet apport

à leurs revenus globaux, ces derniers restent inférieurs à 2 salaires minimum¹¹ dans la moitié des cas dans la population masculine, et dans 60 % des cas dans la population féminine. À titre de comparaison, dans la population active cotisant à l'IMSS, la proportion des salariés (ensemble des 2 sexes) qui perçoivent moins de 2 salaires minimum ne représente que 23 % des cas. En 2004, parmi la population retraitée de l'IMSS, mais active, les pensions de retraite représentaient moins de 40 % du revenu total pour 56,7 % de la population masculine et 47,1 % de la population féminine. Toutes ces données démontrent que même avec la réforme du système de retraite du secteur privé réalisée en 1997, qui a transformé le système par répartition en un système de capitalisation individuelle, les perspectives de revenus des travailleurs salariés durant la période de retraite ne leur garantissent pas un niveau de vie satisfaisant. Dans l'enquête DER-INESER/IRD sur les micro-entreprises, la proportion de salariés qui cotisent à un fonds de pension ne s'élève qu'à 35,2 %, légèrement plus élevée dans la population féminine (37,4 %) que dans la population masculine (33,8 %). Cette proportion est encore plus faible avant 25 ans et après 60 ans, tranches d'âges dans lesquelles on compte les plus fortes proportions de salariés dans le secteur « informel ». Enfin, seulement 10,8 % des salariés de 60 ans et plus captés dans l'enquête perçoivent d'autres revenus, en sus de leur salaire (transferts familiaux provenant de l'intérieur du pays ou de l'extérieur, prestations publiques, pensions, rentes, etc.), ce qui rend compte de la faiblesse de leurs revenus globaux.

Conclusion

Depuis une trentaine d'années, face à la faible croissance de l'emploi dans le secteur formel qui n'a pas permis d'absorber la très forte expansion de la population en âge de travailler produite par la transition démographique, une importante partie des générations successives entrant sur le marché du travail n'a eu d'autres options d'insertion professionnelle que la migration internationale vers les États-Unis et les activités du secteur informel, notamment sous la forme de l'auto emploi. La précarité croissante de l'emploi a contribué à affaiblir les densités de cotisation pour la retraite d'un grand nombre de salariés, limitant les perspectives de revenus de remplacement lors de la cessation définitive d'activité. De plus, la longévité accrue des générations les plus âgées et la baisse progressive de la fécondité commencée depuis la fin des années 1960 ne permettent plus à la solidarité intergénérationnelle traditionnelle de fonctionner aussi bien que dans les périodes antérieures. Ces perspectives permettent de mieux comprendre l'attraction exercée par le statut de travailleur indépendant – plus particulièrement dans les branches « commerce » et « services » – qui pour de nombreux actifs permet de conserver une activité et des revenus durant la vieillesse, face aux

11. Rappelons que deux salaires minimums correspondent en réalité actuellement à peu près à la définition du salaire minimum à sa création en 1962, c'est-à-dire au revenu minimum permettant la reproduction simple de la force de travail et l'éducation obligatoire des enfants.

insuffisances du système de retraite, quand se réduisent les opportunités sur le marché du travail et les possibilités de l'aide familiale. En ce sens, l'accumulation d'épargne durant la vie active, très souvent facilitée par le travail migratoire temporaire aux États-Unis, permet d'effectuer une reconversion de statut, du salariat vers le non-salariat, pour affronter les perspectives de détérioration de revenus durant la vieillesse. Le processus de désalarisation à l'œuvre dans toutes les générations successives durant leur vie active, accéléré et intensifié par les transferts issus du travail migratoire international, trouve son aboutissement dans le maintien en activité d'une fraction importante de la population âgée, leur permettant ainsi d'acquérir un complément à des ressources qui s'avèreraient être très souvent insuffisantes dans le cadre du déroulement normal d'une vie active passée dans le salariat.

Bibliographie

- CHACKIELJ [2000], « Envejecimiento de la población latinoamericana. Hacia una relación de dependencia favorable ? », CELADE, *serie Población y desarrollo*, n° 4, CEPAL.
- CONSEJO NACIONAL DE POBLACION (CONAPO) [2000], *índices demográficos para adultos mayores*.
- GUZMAN J M [2002], « Envejecimiento y desarrollo en América latina y el Caribe. División de la población », *serie Población y desarrollo*, CELADE.
- HERNANDEZ LAOS H [2000], « Perspectivas demográficas y económicas de México y sus efectos sobre la pobreza », *cuadernos técnicos*, CONAPO.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2001], *Indicadores socio demográficos de México 1930-2000*, Aguascalientes, México.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2006], *anuario estadístico de México*.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS, GEOGRAFIA E INFORMATICA (INEGI) [2007], *Encuesta Nacional sobre ingresos y gastos de los hogares (ENIGH)*.
- LOPEZ RAMIREZ A. [2001], « El perfil socio demográfico de los hogares en México, 1976-1997 », *cuadernos técnicos*, Consejo Nacional de la Población (CONAPO).
- MONTES DE OCA V., HEBRERO M. [2006], « Eventos cruciales y ciclos familiares avanzados : el efecto del envejecimiento en los hogares de México », *Papeles de población*, n° 50, Nueva Época, UAEM, México.
- NAVA BOLAÑOS I., HAM R. [2006], « Dividendos demográficos y el sistema de pensiones de retiro », *Papeles de población*, n° 50, Nueva Época, UAEM, México.
- PAPAIL J., ARROYO J. [2004], *Les dollars de la migration mexicaine. Réinsertion et investissements des migrants internationaux*, L'Harmattan-IRD, Collection travail et Mondialisation, Paris.
- PAPAIL J., ARROYO J. [2009], *Migración a Estados Unidos y autoempleo*, Universidad de Guadalajara, UCLA, program on Mexico/PROFMEX world/Casa Juan Pablos, Mexico.
- PARTIDA BUSH V. [2004], « Proyecciones de quienes cotizan a los sistemas de seguridad social », *Situación demográfica de México*, CONAPO.

UTHOFF A. [2006], « Brechas del estado de bienestar y reformas a los sistemas de pensiones en América latina », *revista de la CEPAL*, n° 99.

VALENCIA ARMAS A. [2005], *Perspectivas de las pensiones ante el envejecimiento, in México antes de los desafíos de desarrollo del milenio*, CONAPO.